



Extrait du Registre des
ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET :

N° 7506 - AAJ

INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE

Délégation de fonction et de
signature - Conseillers
municipaux délégués
MODIFICATIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment son article L 2122-18 ;

CONSIDÉRANT que pour assurer le bon
fonctionnement du service public, il convient de donner
délégation à des conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté n° 7307 du 09 juin 2020 relatif à la
délégation de fonction et de signature des Conseillers
Municipaux délégués ;

A R R E T O N S

Article 1er. - A l'article 1er de l'arrêté n° 7307 du 09 juin 2020 relatif à la délégation de fonction et de signature aux Conseillers Municipaux délégués sous ma surveillance et ma responsabilité pour intervenir dans les domaines « Monsieur Joël ROBICHON : parcs et jardins » est remplacé par Monsieur Joël ROBICHON : propreté.

Article 2. - Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 3. - Le présent arrêté sera transcrit au Registre des Actes de la Mairie et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Département des Vosges.

Pour ampliation :
Le Maire,

Jean HINGRAY

Transmis à la Préfecture le 17 juin 2020
Acte rendu exécutoire après publication
le 17 juin 2020

Le Maire,

Jean HINGRAY

A REMIREMO

Envoyé en préfecture le 17/06/2020
Reçu en préfecture le 17/06/2020
Affiché le 16 juin 2020 
ID : 088-218803831-20200617-A03712020-AR

Le Maire,

./ Jean HINGRAY

- Préfecture (@ actes)..... 1 ex
- Intéressé (par mail)..... 1 ex
- Archive DGS 1 ex
- Finances (par mail)..... 1 ex
- Chefs Pôles (par mail)..... 1 ex
- Affichage (par mail)..... 1 ex
- Recueil 1 ex